

Pour usage interne

C A P - V E R T

PROGRAMME ANNUEL 1993

Plan de présentation

1. Cadre général
2. Le programme
3. Activités opérationnelles et moments forts
4. Avenir du Bureau de coordination

Annexes

- I. Planification des engagements et des dépenses
- II. Programme des activités

Praia, Berne, novembre-décembre 1992



t.311 Cap-Vert - ANH/MR/DOA

Cap-Vert: programme annuel 1993 (résumé)

Les changements politiques et économiques qui résultent des élections de 1991 et le lent apprentissage par les Cap-Verdiens d'une culture et d'un comportement démocratique ont entravé de façon inattendue, en temps et intensité, la collaboration avec l'Administration et le déroulement des activités de coopération. Cette transformation de la société, complexe et, il est vrai, parfois gênante dans l'immédiat, est cependant riche de promesses pour l'avenir.

Ayant accédé à l'indépendance 15 ans après la plupart des autres pays de la région, le Cap-Vert semble avoir pris à présent, malgré quelques dérapages, une avance de plusieurs années dans ce processus d'instauration de la démocratie.

Cela dit, le Cap-Vert reste ce qu'il est: un pays sans grandes ressources et confronté à des conditions structurelles peu favorables. Par conséquent, l'ouverture constatée ne pourra se confirmer que si elle s'accompagne d'un minimum de bien-être aujourd'hui et d'un maximum d'espoir pour demain. Certes, le Cap-Vert dispose aujourd'hui d'un PIB par habitant qui compte parmi les plus élevés de l'Afrique (1990: 800 US\$), mais n'oublions pas qu'environ 42% de la population doit se contenter d'un revenu annuel de moins de 170 US\$ et que le taux de chômage est de plus de 20%. C'est pourquoi, le maintien, voire le renforcement de l'aide extérieure, est un facteur décisif pour la poursuite et la réussite du processus de démocratisation en cours.

En conséquence de ce qui précède et d'une augmentation momentanée de nos activités due à la concrétisation probable de plusieurs projets actuellement en préparation, le volume de notre programme s'accroîtra quelque peu en 1993. En ce qui concerne son contenu, le développement rural, l'éducation et une importante aide alimentaire revêtant un caractère structurel et régie par un accord pluriannuel demeureront les domaines de prédilection de la coopération suisse au Cap-Vert.

Dans le secteur rural, notre appui au Centre de vulgarisation agricole de Ribeira Seca (Ile de Santiago) devrait progressivement être remplacé par un projet de développement intégré au profit de l'Ile de Boa-Vista et, sur le plan national, par un projet d'appui à la Direction générale pour l'Animation du Développement rural et des Pêches, nouvellement créée.

Le soutien apporté par la DDA au secteur de l'éducation (informelle et formelle) s'exprime essentiellement à l'heure actuelle par une contribution au programme national d'alphabétisation, lequel évolue de plus en plus, en raison de la régression de l'analphabétisme, vers une activité de post-alphabétisation et d'éducation des adultes. En complément est appelé à se développer un programme de formation multiforme (sur place et dans des pays tiers) en remplacement du traditionnel programme des bourses de formation universitaire en Suisse.

Ce programme de base se verra vraisemblablement complété par quelques autres actions actuellement en préparation, soit:

- installation à Praia ou Mindelo d'une usine de dessalement d'eau de mer qui fonctionnera à partir de la récupération des gaz d'échappement d'une usine thermique (donc sans énergie supplémentaire). Une unité pilote financée par la DDA a déjà été mise en service et inaugurée en 1992 à Sal;

- soutien à la réalisation d'une usine de carreaux et de tuiles à Boa Vista;
- mise en route d'un projet d'appui au secteur de la micro-entreprise.

Les contours de notre programme de coopération avec le Cap-Vert pour les quatre ou cinq années à venir seront officialisés dans un Programme indicatif de coopération (PIC) qui sera finalisé avec nos partenaires durant le 1er trimestre 1993.

L'augmentation proposée de notre engagement en faveur du Cap-Vert (5,5 à 6 millions de francs suisses par an) sera compensée par une diminution de notre programme en Guinée-Bissau (aussi coordonné par notre Bureau de Praia) où les conditions ne sont guère favorables au prolongement d'une présence directe. Dès le 1er janvier 1993, abstraction faite de la réalisation d'un projet bref d'approvisionnement en eau de 2 îles, nos prestations en Guinée-Bissau se limiteront au cofinancement du programme de Swissaid et au financement des activités de l'UICN.

1. CADRE GENERAL

La République du Cap-Vert, archipel sahélien, compte 342'000 habitants (recensement 1990) sur une superficie de 4'033 km². Cette population est inégalement répartie sur les neuf îles habitées et demeure encore faiblement urbanisée malgré un exode rural important.

Le Cap-Vert bénéficie de trois sources de revenus principales, à savoir: l'aide internationale, les transferts des émigrés et certaines redevances liées à une position géographique privilégiée.

L'aide internationale, encouragée par une gestion locale rigoureuse, est importante et a atteint pour l'année 1990 environ 135 millions de francs suisses (presque fr. 400.- par habitant). Ces ressources, directes ou indirectes (cf. fonds de contrepartie constitués à partir de la vente des produits reçus par le Cap-Vert dans le cadre de l'aide alimentaire), permettent de financer la quasi-totalité de l'investissement public.

Les transferts des émigrés. Un homme sur trois, une femme sur six, est -ou a été-émigrant... Cette émigration revêt différentes formes; on estime ainsi que près de 650'000 Capverdiens d'origine sont installés aux Etats Unis, au Portugal, en Italie, aux Pays-Bas, au Sénégal, et en France. Les envois de fonds des émigrés (environ fr. 480.- par an et par habitant en 1990) représentent la seconde source de revenus du pays. La conjoncture internationale a conduit -à partir des années 80- à un ralentissement de ces transferts qui semblent cependant avoir repris ces deux dernières années. Evalués à 50% du PIB jusqu'en 1980, ils n'en représentent pourtant aujourd'hui plus que 13,5%.

Une position géographique privilégiée a permis au Cap-Vert de développer sa fonction de transit pour la navigation aérienne et maritime, et de tirer ainsi de substantiels profits des droits d'escales, de la vente de services et des ré-exportations. La volonté du Gouvernement d'extraversion de l'économie devrait permettre -à terme- d'exploiter encore mieux cet avantage.

Sur le plan politique, les années 1990 et 1991 ont vu le Cap-Vert opter, après 15 années de monopartisme, pour le multipartisme et des institutions de type démocratique. Des élections législatives ont permis au parti d'opposition, le MPD (Movimento para a Democracia), de tendance libérale, de remporter la victoire avec 66% des suffrages sur le PAICV alors au pouvoir, d'inspiration marxiste. C'était la première fois que l'on assistait, en Afrique subsaharienne, à une alternance politique directement issue des urnes.

Avec l'élection en décembre 1991 des présidents et des assemblées des 15 municipalités de l'archipel, le changement intervenu au début de l'année 1991 s'est confirmé, mais avec seulement 53% des votes en faveur du MPD.

Les campagnes électorales successives de 1991 et les changements politiques qui en ont découlé ont entravé et entravent encore la collaboration avec l'Administration ainsi que le déroulement des projets de coopération. Et la "mudança" ne s'accompagne toujours pas des améliorations auxquelles aspirent les Cap-Verdiens en ce qui concerne leurs conditions de vie.

Les incertitudes liées à cette période de transition ont aussi accentué le ralentissement des activités économiques qui s'était déjà manifesté à la fin des années 1980, ce qui s'est traduit par une dégradation générale des indicateurs correspondants. Le taux de croissance du PIB en particulier, après avoir atteint des cotes bien supérieures (jusqu'à 7,6% entre 1988 et 1989), devait être marqué par un brusque coup de frein pour se stabiliser, durant les deux derniers exercices, autour de 4%.

En 1991, le déficit budgétaire s'est élevé à un montant équivalent à 3,8% du PIB, notamment en raison de rentrées provenant des émigrés inférieures aux prévisions et d'une augmentation rapide des dépenses. Le recours aux banques pour combler le déficit s'est donc développé tandis que s'accumulaient les retards dans les paiements extérieurs, d'où un accroissement des pressions inflationnistes et un affaiblissement de la position extérieure. A la fin de l'année 1991, les réserves publiques brutes, qui étaient supérieures à l'équivalent de neuf mois de recettes des importations à la fin de l'année 1988, étaient devenues inférieures à six mois de ces recettes.

Les résultats des comptes de 1992 ne sont pas encore connus, mais l'on s'accorde généralement à penser, en raison particulièrement des difficultés qui ont caractérisé la période de transition politique, qu'ils se sont encore détériorés.

Il convient de rappeler tout de même que, malgré des conditions, notamment climatiques, très défavorables, le Cap-Vert fait partie des rares pays en voie de développement qui ont réussi, au cours des dix dernières années, à maintenir un taux de croissance réel positif et un niveau élevé d'investissements productifs.

L'horizon, en matière de politique de développement et donc de coopération, s'est quelque peu éclairci depuis l'année dernière. Une Table ronde des bailleurs de fonds, organisée par le Gouvernement du Cap-Vert avec le soutien du PNUD, vient de se terminer. Se dégagent de cette réunion comme étant à présent les principales priorités du Gouvernement les axes suivants:

- intégration active de l'économie du Cap-Vert dans l'économie mondiale;
- retour aux grands équilibres macro-économiques;
- mise en place d'un système productif axé sur les exportations et susceptible d'assurer une croissance économique autosoutenue;
- développement des infrastructures et des télécommunications;
- développement social (lutte contre la pauvreté);
- mise en oeuvre d'une politique de préservation de l'environnement;
- encouragement du secteur privé et redéfinition du partage des tâches entre ce secteur et l'Etat;
- décentralisation de l'Administration et renforcement des collectivités locales.

Bien que la Banque mondiale n'ait, dit-on, pas joué un rôle prépondérant dans l'élaboration de ce programme (qui constitue l'épine dorsale du IIIème Plan national de Développement, 1992-1995), on constate qu'il est comme calqué sur le modèle préconisé en général par cette institution... Peut-être que la marge de manoeuvre du nouveau Gouvernement était restreinte. Il n'empêche que les familiers du pays ne manqueront pas de regretter la disparition d'un certain état d'esprit et d'une originalité qui ont largement contribué à la bonne réputation dont jouit aujourd'hui ce petit Etat.

2. LE PROGRAMME

2.1. Bilan général

Notre programme n'a pas échappé à certaines conséquences de l'évolution du contexte décrite plus haut. Le processus de démocratisation, quoique prometteur, a influencé de façon inattendue la vie quotidienne des projets que nous soutenons et les relations avec nos partenaires. Les changements que cette mutation a entraînés au niveau du Gouvernement et dans l'Administration (nécessité de définir et de mettre en oeuvre d'autres orientations, apprentissage de nouveaux comportements, inexpérience de l'équipe à présent au pouvoir et de certains responsables mis en place par elle, crainte de tous côtés de prendre des décisions dans une situation encore mouvante, etc.) a engendré une quasi-paralysie du développement de certains secteurs.

Dans ce contexte, nos projets (particulièrement nos appuis en matière de vulgarisation agricole et au programme national d'alphabétisation) ont, en attendant la définition de nouvelles politiques sectorielles et une réorganisation des modalités de fonctionnement des ministères concernés, subi un ralentissement important, tant sur le plan conceptuel qu'opérationnel. Cette situation s'est cependant graduellement améliorée durant le dernier trimestre de 1992.

2.2. et perspectives

La politique de libéralisation économique et d'instauration d'un système démocratique à tous les niveaux, basé sur une participation effective des collectivités locales au développement du pays, ouvre évidemment de nouvelles perspectives dans quantité de domaines dont certains nous intéressent tout particulièrement compte tenu des grandes lignes de notre programme. A titre d'exemples, dans le secteur rural, le paysan devrait désormais être davantage considéré comme un acteur à part entière du développement de ce secteur. Il faudra donc revoir les programmes d'animation et de vulgarisation agricole de façon appropriée. En ce qui concerne les activités d'alphabétisation et de post-alphabétisation, il en va de même. Comme la promotion de l'initiative privée et de la micro-entreprise seront l'objet d'une attention toute spéciale de la part du Gouvernement, ces activités devraient intégrer des éléments de nature à dynamiser les individus et à soutenir l'essor d'unités de production à une toute petite échelle. L'attention qui sera également accordée à l'environnement devrait aussi ouvrir pour nous quelques pistes nouvelles à moyen terme.

En résumé et à la lumière de ces exemples, il nous paraît important que, dans le contexte évoqué, notre programme contribue à la démocratisation en cours et aux changements de comportements et de mentalités qui devraient l'accompagner. Il nous paraît également important d'en insérer encore mieux les diverses composantes dans le cadre des principales options confirmées ou prises par le nouveau gouvernement du pays. Nous répondrons du reste aussi quantitativement à ce besoin d'appui ressenti par nos partenaires. En effet, notre programme de coopération avec le Cap-Vert augmentera quelque peu en 1993-94. Mais ce sera essentiellement la conséquence de la concrétisation plus ou moins simultanée de plusieurs actions qui étaient en préparation depuis longtemps. Et de toute façon cet accroissement sera partiellement compensé par un désengagement net de la DDA en Guinée-Bissau.

S'agissant de la démocratisation, une première réponse a déjà été donnée avec l'organisation d'une visite d'étude en Suisse d'une délégation capverdienne en octobre 1992. L'impact de cette visite a dépassé toutes les attentes, et cela à plusieurs égards: ce voyage a permis aux Capverdiens non seulement de s'informer largement sur le fonctionnement de notre système politique, mais aussi d'échanger des expériences avec les trois autres délégations africaines invitées simultanément en Suisse. Cette visite, conduite par le Secrétaire d'Etat à l'Administration Interne, a certainement déjà ouvert un axe nouveau de notre programme, celui d'un appui à l'effort de décentralisation du pouvoir et de structuration de municipalités plus responsables.

Quant à une meilleure insertion de notre programme dans les nouvelles options de développement cap-verdiennes, en particulier en ce qui concerne les modalités de gestion des actions financées par la Suisse, nous sommes décidés à poursuivre notre expérience consistant à situer la responsabilité de la gestion des fonds le plus près possible de l'action concrète, moyennant, bien entendu, une transparence et des mécanismes de contrôle adéquats. Signalons que la Suisse est aujourd'hui l'un des pays les plus avancés dans le domaine de la gestion des fonds par les partenaires. Toutefois, un pas de plus dans ce sens pourrait être réalisé grâce, dans le cadre de l'aide alimentaire, à une délégation à nos partenaires de la responsabilité de l'acquisition des produits convenus à partir d'une ligne de crédit mise à leur disposition. Une évaluation, programmée pour le début de l'année 1993, nous indiquera si une telle formule est vraiment opportune.

D'une manière générale, il convient de relever que notre pratique de coopération nous met dans une position avantageuse par rapport aux souhaits exprimés par la partie cap-verdienne en ce qui concerne les modalités de l'aide internationale. Dès lors, il serait souhaitable qu'à l'occasion des rencontres organisées pour renforcer la coordination des aides, la Suisse fasse davantage connaître les expériences parfois pionnières qu'elle réalise avec le Cap-Vert (cf. aide alimentaire, Programmes indicatifs de coopération - PIC -, et gestion des fonds notamment).

Parallèlement, la concertation avec d'autres "coopérations bilatérales" (particulièrement l'Autriche) s'intensifiera. Est déjà envisagée une collaboration portant sur l'utilisation d'infrastructures communes. Sur le plan opérationnel, l'évaluation de l'aide alimentaire mentionnée ci-dessus doit être réalisée conjointement par les Pays-Bas, l'Autriche et la Suisse.

3. ACTIVITES OPERATIONNELLES ET MOMENTS FORTS

La libéralisation de l'économie et du régime politique, avec toutes les conséquences qui en découlent (privatisation, concurrence, décentralisation du pouvoir, responsabilisation de la société civile, etc.), constituant la toile de fond de notre programme, caractérisé lui-même - abstraction faite de l'aide alimentaire -, par des projets qui s'inscrivent désormais dans 2 domaines principaux (développement rural et éducation), le Bureau de coordination poursuivra en 1993 les objectifs prioritaires suivants:

- redynamisation de certaines activités (appui au programme national d'alphabétisation et d'éducation des adultes, animation rurale et vulgarisation agricole);
- élaboration, discussion et conclusion d'un nouveau Programme indicatif de coopération (PIC) pluriannuel;

- mise en oeuvre, à l'échelle de notre programme, des recommandations faites lors des 2 réunions de bailleurs de fonds tenues en 1992 à Genève et Praia (responsabilisation accrue de la partie cap-verdienne en matière de gestion; allègement de l'assistance technique extérieure, utilisation plus intense de compétences locales lors de consultations et d'évaluations, etc.);
- poursuite de l'accompagnement du programme en Guinée-Bissau, qui, après la restructuration décidée en 1991, se limitera à un appui à l'activité de SWISSAID, au programme de planification côtière et d'utilisation durable des ressources naturelles mis en oeuvre par l'UICN et à la réalisation d'un projet d'approvisionnement en eau des Iles de Peicixe et Jeta;
- approfondissement de la réflexion quant à une collaboration infrastructurelle et/ou opérationnelle avec d'autres bailleurs de fonds bilatéraux (p.ex. Autriche, Allemagne), dans la perspective de l'instauration d'un "Bureau des bilatéraux".

La suite montre, projet par projet et de façon plus détaillée et concrète, à quelles activités prioritaires nous nous consacrerons en 1993 au Cap-Vert.

3.1. Projets en cours

a) *Appui au programme national d'alphabétisation*

En raison de tracasseries causées par les nouveaux dirigeants du pays au responsable de la Direction générale de l'Education extra-scolaires (DGEX), de leurs hésitations à accepter sa démission puis finalement de son remplacement, la réorientation du projet qui aurait dû être entamée durant l'année 1992 (limitation des opérations d'alphabétisation et mise en oeuvre progressive d'un programme d'éducation des adultes axé sur la (ré)insertion des néo-alphabètes dans la vie économique) a à peine commencé.

Toutefois, un séminaire, qui vient d'avoir lieu (fin novembre), s'est attaché à définir la nouvelle stratégie en matière d'alphabétisation et d'éducation des adultes. Le service sectoriel "Ressources humaines" de la DDA ainsi que des délégations du Burkina Faso et du Sénégal (FONGS), dont la présence était souhaitée par la DGEX, ont pu y participer grâce à un financement additionnel de notre part dans le cadre de la promotion d'échanges Sud-Sud. Il est prévu que notre Service sectoriel accompagne le projet durant sa phase de réorientation.

b) *Centre Régional d'Extension Rurale-Ribeira Seca (CRER-RS)*

Notre retrait progressif de ce projet se poursuit. La prochaine étape sera le départ du dernier expert de la DDA fin janvier 1993. Parallèlement à ce processus de désengagement sera mise en route la préparation d'un projet d'appui à la structure nationale chargée de l'animation pour le développement rural.

c) *Appui au secteur micro-entreprises (projet multibilatéral du BIT)*

La phase préparatoire (diagnostic, inventaire, recommandations de politique sectorielle) s'est achevée avec la remise au Gouvernement des documents finals en juin 1991. La prise de position officielle du Cap-Vert quant à une première phase opérationnelle d'un projet d'appui n'est pas encore connue. Toutefois, une tendance en faveur de l'exécution d'un tel projet sur une base plutôt bilatérale est en train de se préciser.

d) *Production céramique à Boa Vista*

La finalisation des dernières études en vue de la présentation d'un "dossier bancable" étant en cours et des promoteurs désireux de s'unir dans le cadre d'une "joint-venture" (Cabogest du côté cap-verdien/MAGGI et Partenaires du côté suisse) étant identifiés, la DDA participera, le cas échéant, à la réalisation du projet en fournissant une assistance technique temporaire. Quelques investissements spécifiques (p. ex. presse pour la fabrication de tuiles), dont l'intérêt pour l'avenir de cette unité a d'ores et déjà été démontré, pourraient éventuellement être financés sous forme de crédit à des conditions de faveur.

e) *Unité de dessalement d'eau de mer à Sal, perspective à Praia/Mindelo*

L'unité financée par la Suisse à Sal, d'une capacité finale de 300m³/jour d'eau douce, a été inaugurée fin juin. En ce qui concerne le programme d'extension des unités de dessalement au Cap-Vert, la Suisse a annoncé sa disponibilité pour un cofinancement de 3,6 millions de francs en faveur d'une unité prévue à Praia.

Cette participation serait prélevée sur le crédit-cadre ouvert en 1990 à l'occasion du 700ème anniversaire de la Confédération en vue du financement de programmes et projets en faveur de l'environnement global.

f) *Projet tripartite de formation universitaire*

A la suite du renvoi massif d'étudiants cap-verdiens de pays confrontés à des difficultés économiques et politiques (ex-Union soviétique, pays d'Europe de l'Est, Gabon, etc.) et de l'impossibilité pour beaucoup de nouveaux bacheliers de trouver des bourses et des pays d'accueil, la DDA a été amenée à participer l'an dernier à la phase pilote (durée: 1 année) d'un projet de formation de quelque 75 étudiants dans une université de Rio de Janeiro. La consolidation de cette action et sa transformation en un projet pluriannuel nécessitent le concours d'autres donateurs (Autriche, Pays-Bas, etc.), l'idée étant de créer un fonds cap-verdien de bourses. La DDA est prête à y contribuer à raison de Fr. 300'000.-/an pendant 5 ans. Des pays de la région (Sénégal, Côte d'Ivoire) devraient s'ajouter au Brésil pour recevoir les boursiers de ce fonds.

g) *aide alimentaire*

Aide pluriannuelle (actuellement 2500t de maïs/an). L'aide alimentaire et les fonds de contrepartie que cette aide permet de constituer restent d'une importance primordiale pour le développement du Cap-Vert. L'évaluation conjointe qui doit avoir lieu au début de l'année prochaine devra répondre à diverses questions liées notamment:

- à la pertinence de l'aide accordée;
- au volume de cette aide par rapport aux besoins;
- au fonctionnement du Fonds de développement national constitué au moyen des recettes provenant de la vente sur le marché intérieur des céréales livrées ou payées par la communauté internationale;
- à l'utilisation des moyens de contrepartie générés par ce Fonds;

- à la cohérence de nos apports dans le cadre de l'aide alimentaire d'une part et de la coopération au développement d'autre part.

Le renouvellement par la Suisse de son aide, les modalités et le montant de celle-ci dépendront en partie des conclusions de cette évaluation.

Aide aux cantines scolaires. Notre contribution bilatérale de Fr. 200'000.-/an aux frais de fonctionnement des cantines scolaires (bénéficiaires: plus de 77'000 élèves quotidiennement) est assurée jusqu'à la fin de l'année scolaire 1992/93 en cours. Simultanément, la DDA contribue au même programme au moyen de livraisons de poires séchées à travers le PAM (150t jusqu'en 1991; 100t depuis 1992). Bien que ce produit soit fort apprécié, il reste un produit cher (coût: env. 500'000.- fr./an). La DDA se propose d'étudier s'il ne serait pas possible de procéder en remplacement au séchage sur place de bananes locales.

Une autre solution pourrait également consister à acheter des mangues séchées en provenance du Burkina Faso.

Approvisionnement en fourrage. En raison de la mauvaise saison des pluies de 1991 et de la menace que le déficit pluviométrique engendré faisait peser sur le bétail et les conditions d'existence des petits paysans élevant ce bétail, la DDA (Section Aide alimentaire et humanitaire) a accordé en 1992 un montant de fr. 500'000.- à titre de contribution à une action internationale de sauvetage du bétail. Cette action, qui a consisté essentiellement en l'achat sur le marché international de nourriture pour les animaux, a été un succès. Elle a permis de limiter les abattages à la capacité locale de conservation de la viande et donc de préserver bétail et paysan d'un désastre.

3.2. Nouvelles actions

Nos principales tâches durant l'année à venir seront en résumé les suivantes:

- la mise en route du projet "Boa Vista";
- un appui à la concrétisation du processus de démocratisation au niveau des collectivités de base;
- le renforcement du dialogue Sud-Sud;
- un appui institutionnel à la Direction de l'Animation rurale.

Boa Vista: le Gouvernement a enfin pu déterminer l'instance responsable de ce projet dont la DDA avait accepté en 1988, quand l'Organisation SWISSAID s'était retirée du Cap-Vert, de poursuivre en principe le financement. Une proposition de crédit et un projet d'accord bilatéral seront rédigés très bientôt afin que les activités prévues puissent débiter dans les meilleurs délais.

Ce projet - en fait plutôt un programme intégré - de développement d'une île comprendra toute une série de volets complémentaires les uns des autres qui seront mis en oeuvre au fur et à mesure de leur maturation. Un premier groupe reprendra des activités de protection de l'environnement en partie déjà financées par le passé à travers Swissaid telles que la fixation de dunes et la conservation des sols. Il s'y ajoutera un volet santé et affaires sociales portant sur la réfection et l'équipement de centres de santé, la mise en place d'un établissement pré-scolaire, etc. Plus tard, le programme devrait encore intégrer des activités liées à l'approvisionnement en eau, à l'élevage, ainsi que la création d'un fonds de financement souple d'initiatives diverses. Ce projet sera assuré au niveau de la municipalité de l'île et en dépendra directement : une

première au Cap-Vert pour la DDA qui pourra ainsi tester concrètement la décentralisation des compétences!

Démocratie: la suite à donner à la récente visite en Suisse d'une délégation cap-verdienne (visites complémentaires, stages, échanges, séminaires, formations spécifiques, mise à disposition de documentation, etc.) devra être étudiée. Ce faisant, il conviendra d'éviter les solutions de facilité consistant à appuyer de multiples actions non coordonnées et de prendre en lieu et place des mesures cohérentes destinées à promouvoir la décentralisation et la déconcentration du pouvoir.

Dialogue Sud-Sud: le voyage d'études déjà évoqué ci-dessus en ce qui concerne la démocratisation a été un succès, en particulier en raison des échanges qu'il a permis entre les diverses délégations qui composaient le groupe invité.

Une autre visite, celle au Cap-Vert d'un groupe de responsables du projet d'alphabétisation du Bénin, a fait conclure aux participants: "Il faut que l'on parle ensemble de nos problèmes et solutions!". Un protocole de coopération entre les deux projets que nous soutenons dans ce domaine au Bénin et au Cap-Vert est un des résultats tangibles de la visite en question, laquelle induira probablement d'autres échanges.

Le dialogue Sud-Sud se sera également vu renforcé par la tenue à Praia du séminaire de réflexion sur les nouvelles stratégies d'alphabétisation et d'éducation des adultes (fin novembre 1992) auquel notre Service sectoriel Ressources humaines ainsi que des délégations du Burkina Faso et du Sénégal (FONGS) avaient donc été invitées (voir ci-dessus : 3.1.a)).

Développement rural: se basant sur l'expérience acquise durant ces dernières années dans le cadre du projet d'appui au CRER-RS, la DDA prépare le terrain pour une collaboration avec la Direction générale de l'Animation pour le Développement rural et la Pêche (DGADRP). Une présence à ce niveau assurerait en effet un plus grand impact à notre activité présente en faveur du monde rural.

Ayant reçu une requête visant un projet d'appui par trop classique, la DDA a répondu à ce service par une contre-proposition centrée dans un premier temps sur la mise à disposition d'un consultant. Celui-ci aurait pour tâche d'aider la DGADRP à affiner son mandat et à définir une stratégie d'intervention. L'éventuel financement d'un soutien plus matériel à la structure de la DGADRP (équipement et fonctionnement) ne serait considéré que lorsque cette base conceptuelle aurait été élaborée.

Mesures de désendettement: malgré une politique d'emprunts très prudente, la dette extérieure est devenue ces dernières années pour le Cap-Vert un élément majeur de déséquilibre des finances publiques. Aussi examinerons-nous avec l'OFAEE les possibilités de faire également bénéficier un Etat globalement considéré comme un bon gestionnaire de ses affaires de certaines mesures que la Suisse est disposée à envisager en matière de désendettement.

Programme Cap-Vert : tous ces ajustements et ces développements prévus sur le terrain se justifient sans doute dans la mesure où ils répondent à l'évolution politique et économique récente du Cap-Vert et aux priorités définies en aval par le Gouvernement du pays. Toutefois, il serait souhaitable qu'un document interne de la DDA vienne compléter ces références afin de donner à nos actions une dimension qui leur manque encore, à savoir une cohérence et une légitimité par rapport à une réflexion plus approfondie de la DDA sur le Cap-Vert tel qu'il se présente aujourd'hui et sur ce qu'il convient d'y faire.

Le programme de la DDA actuellement encore en vigueur (dit PpP) date de 1985. Les événements intervenus depuis et les résultats enregistrés dans des domaines considérés comme prioritaires après l'indépendance et durant toute la décennie qui a suivi nécessitent que ce programme soit repensé et refait. Le Bureau de coordination et la Section s'efforceront d'y parvenir en 1993/94.

4. AVENIR DU BUREAU DE COORDINATION

Compte tenu du volume relativement faible de notre aide au Cap-Vert, de la volonté de la DDA de ne pas augmenter, ou même de diminuer le nombre de ses pays de concentration et donc de ses représentations, il n'est pas certain que le maintien d'une structure de bureau de coordination classique s'impose encore à l'horizon 1994/95. Le coordonnateur pourrait alors être remplacé par un Cap-verdien qui aurait collaboré assez longtemps avec lui. Le cas échéant, il suffirait que le suivi alors exercé par cette personne soit complété par des missions régulières à partir de la Centrale ou d'un autre bureau de la région. Cette question sera exposée plus en détail dans le futur Programme de la DDA pour le Cap-Vert ("PpP"). Etant donné cette perspective, des recherches en vue du recrutement d'un assistant en temps opportun seront entreprises dès l'année prochaine.

**PROTOKOLL DER DISKUSSION
DES JAHRESPROGRAMMS 1993**

Das folgende Protokoll der Diskussion eines Jahresprogramms 1993 hält die wichtigsten Feststellungen und insbesondere die operationellen Entscheidungen des Leiters operationelle Abteilungen EZA fest. Es wird durch ein Diskussionsprotokoll der jeweiligen Sektion ergänzt (Festhalten der wichtigsten Gesprächsthemen) und bildet Bestandteil des Jahresprogramms 1993.

R. Dannecker

t.300 DAN/MOK
Bern, 04.01.1993

Jahresprogramm Kapverden

1. Zentrale Frage der Programmdiskussion war, ob die Kapverden ein Schwerpunktland der DEH werden sollen, ein Land zweiter Priorität bleiben (wie bis jetzt) oder ob längerfristig ein Ausstieg geplant werden soll. Das Ergebnis der Diskussion mit verschiedenen Standpunkten war, dass bis Ende Juni 1993 die Sektion Westafrika ein Konzept für die Kapverden ausarbeitet, mit den Optionen:

- Ausbau Schwerpunktland
- Weiterführung im gegenwärtigen finanziellen Rahmen
- Ausstieg

Beim Ausbau zu einem Schwerpunktland müssten die zusätzlichen finanziellen Mittel aus der Sektion (d. h. von anderen Ländern) kommen. Dieser Maximalvariante steht der Leiter der operationellen Abteilungen EZA reserviert gegenüber.

2. Die Fragen in bezug auf Koordination werden im Zusammenhang mit dem Entscheid unter Punkt 1 beantwortet. Der Vorschlag zur Rekrutierung eines lokalen Mitarbeiters wird als interessant erachtet.
3. Aufgrund des Entscheids unter Punkt 1 kann im Juli 1993 der Zeitplan für ein (kein) Landesprogramm festgelegt werden.
4. Konsens besteht, dass die bisherige "ambiguïté" in bezug auf die Kapverden beseitigt werden sollen.
5. Ebenso ist im Rahmen des Regionalkonzepts Sahel zu prüfen, welcher Stellenwert ein Kapverden-Programm in einem solchen Gesamtprogramm hat.
6. Die Zusammenarbeit mit dem BIT im Bereich "micro-entreprises" wird eingestellt.
7. In Guinea-Bissau gelangen keine neuen Projekte zur Durchführung (Ausstieg). Ausnahme: 1 Wasserversorgungsprojekt zugunsten der Inseln Pecixe und Jera, das sich gegenwärtig in Bearbeitung befindet.

t.311 Cap-Vert
t.311 Guinée-Bissau - MR/DOA

21.12.1992

Discussion du Programme Cap-Vert 1993 (17.12.1992): compte-rendu

Ont été rappelés en introduction:

- les changements politiques intervenus en 1991 (institution d'un régime démocratique) et la situation de léthargie et d'incertitude qui a suivi et a pesé entre autre sur l'exécution de notre programme;
- la relative dégradation de l'économie;
- la clarification des options du Gouvernement à l'occasion de la Table ronde qui s'est tenue en oct.-nov. 1992 (alignement de fait sur les politiques préconisées ailleurs par la Banque mondiale avec toutefois quelques accents intéressants: décentralisation, justice sociale, environnement, développement de services spécifiques);
- l'opportunité de continuer à travailler en suivant les axes tracés précédemment:
 - . alphabétisation et éducation des adultes
 - . animation rurale et vulgarisation agricole

tout en essayant, dans la mesure de nos moyens et à travers différents projets, de répondre à certaines nouvelles priorités définies par le Gouvernement (en particulier démocratisation et décentralisation, préservation de l'environnement et promotion de petites industries).

Le chargé de programme a demandé ensuite que soit discutée la question de la place du Cap-Vert par rapport aux autres pays avec lesquels nous coopérons: le Cap-Vert doit-il à l'avenir, oui ou non, être considéré comme un "pays de concentration"? Tirailé entre les multiples bonnes raisons qu'il y aurait d'augmenter notre aide en faveur de ce pays d'un côté et certains arguments s'y opposant renforcés en ce moment par une exigence de concentration plus grande de nos activités d'un autre côté, il est d'avis que, sans une réponse claire de la part de la Direction à cette question, il sera difficile de rester cohérents dans nos réponses et attitudes face aux sollicitations en provenance de ce pays. A noter que certaines des idées de réforme du bureau de coordination présentées dans le programme dépendent en fait de la décision qui sera prise à ce sujet.

Les autres questions ont porté sur:

- 1) les liens du programme à venir avec les nouvelles priorités définies par le Gouvernement;
- 2) le programme de la DDA en Guinée-Bissau;

- 3) les actions que la Section a l'intention de promouvoir en faveur de la démocratisation et de la décentralisation.

S'agissant de la place à réserver au Cap-Vert par rapport aux pays de concentration de la coopération suisse, aucune décision n'a été prise. Mais il a été demandé à la Section de définir pour le mois de juin un concept et une stratégie quant à son activité générale, cette réflexion devant du même coup aboutir à une proposition en ce qui concerne la place à assigner au Cap-Vert dans son programme.

En bref, les réponses données aux autres questions furent les suivantes:

Ad 1)

nous considérons comme prioritaire de poursuivre l'exécution des projets en cours (d'autant que leur importance a été confirmée par les nouvelles autorités). Mais à travers diverses petites actions encore à définir et plusieurs nouveaux projets actuellement en préparation, nous répondrons à certaines des nouvelles priorités du Gouvernement cap-verdien (démocratisation-décentralisation, environnement, appui aux petites entreprises);

Ad 2)

dès l'année prochaine, notre programme en Guinée-Bissau se limitera à un appui aux projets de l'UICN (planification côtière et utilisation rationnelle des ressources naturelles) ainsi que de Swissaid (soutien d'associations locales). Il s'y ajoutera toutefois encore un projet d'approvisionnement en eau au profit des îles de Pecixe et Jeta pour lequel nous avons pris des engagements difficilement révocables. Mais l'exécution de ce projet ne devrait pas excéder 1 1/2 année.

Ad 3)

les actions entrant en considération à ce titre ne sont pas encore précisées. Certaines devraient s'inscrire dans le prolongement de celles mises en oeuvre en 1991 et 1992 (cf. appui à l'élaboration de la constitution entrée depuis lors en vigueur, visite en Suisse d'une délégation du Cap-Vert venue étudier le fonctionnement de nos structures administratives cantonales et surtout communales).

Cl.-A. Mottier

CAP-VERT - PROGRAMME ANNUEL 1993

Type de contribution	Institution responsable	Versements effectifs		Versements projetés			
		1990	1991	1992	1993	1994	1995
1. Coopération technique							
Cap-Vert alphabétisation	DDA	1'077	1'660	1'365	1'400	1'250	1'000
Unité de céramique Boa-Vista	Maggi et Part.	--	--		200	--	--
Vulgarisation Santa Cruz	DDA	392	523	500	640	225	50
Appui à la Dir. gén. de l'Animation pour le Développement et des Pêches	DDA	--	--	--	120	500	700
Dessalement eau de mer	DDA/Atl. Energie	200	1'600	200	--	--	--
Nlle unité de dessalement	DDA/Atl. Energie	--	--	--	3'600	--	--
Progr. intégré dvpmt-Boa Vista (DDA)	DDA/Atl. Energie	--	--	--	700	700	800
Formation universitaire dans des pays tiers	DDA			117	300	300	300
Coordination DDA Praia	DDA	119	510	390	380	400	400
Bourses et stages		120	142	--	--	--	--
Petites actions		115	23	--	--	--	--
Promotion micro-entreprises	BIT	254	213	200	335	400	450
Fonds démocratisation		--	--	--	200	200	200
		-----	-----	-----	-----	-----	-----
Total 1		2'277	4'671	2'772	7'875	3'975	3'900
2. Coopération financière							
3. Aide humanitaire et alimentaire							
Accord pluriannuel		574	863	750 (?)	600	1'200	1'200
Appui cantines scolaires		--	--	--	870	900	700
		-----	-----	-----	-----	-----	-----
Total 1 + 2 + 3		2'851	5'534	3'522	9'345	6'075	5'800
		=====	=====	=====	=====	=====	=====

CAP VERT / PROGRAMME ANNUEL 1993

Type de contribution	Institution responsable	Versements effectifs			Versements projetés		
		1990	1991	1992	1993	1994	1995
Contribution ONG							
Programme régional							
Autres contributions							

GUINEE-BISSAU - PROGRAMME ANNUEL 1993

Type de contribution	Institution responsable	Versements effectifs		Versements projetés			
		1990	1991	1992	1993	1994	1995
1. Coopération technique							
Alphabétisation	DDA	118	-2	75	--	--	--
Projet ressources naturelles	UICN	--	325	1'695	1'260	1'300	750
Approvisionnement en eau	DDA	--	--	400	500	--	--
Pecixe et Jeta							
Réhabilitation secteur commercial	SGC	1'927	1'275	700	175	--	--
Bourses et stages		94	24	--	--	--	--
		----	-----	-----	-----	-----	-----
Total 1		2'139	1'622	2'870	1'935	1'300	750
2. Coopération financière							
3. Aide humanitaire et alimentaire		18	24	--	--	--	--
		-----	-----	-----	-----	-----	-----
Total 1 + 2 + 3		2'157	1'646	2'870	1'935	1'300	750
		=====	=====	=====	=====	=====	=====
Contribution ONG							
Programme SWISSAID	Swissaid	294	150 (?)	150	400	150	150
Programme régional							
Autres contributions							
Projet ressources naturelles (sur crédit pour environn. global)	UICN	--	--	1'500	500	150	

OPERATIONS	janv	févr	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
Démocratisation p.m.	?....	
Mesures de désendettement		discussion avec OFAEE										
"Nouveau Programme indicatif de coopération" (PIC)		élaboration d'une base de discussion		de discussion bilatérale		finalisation et signature						
Nouveau "Programme Cap-Vert" (document interne)				visite								élaboration
Bureau de coordination									recherche d'un assistant cap-verdien		proposition de crédit	
<u>GUINEE-BISSAU</u>												
Appui secteur commercial		mise en oeuvre ultime contribution financière										
Programme Swissaid					examen et discussion avec Swissaid							
Programme UICN									préparation évaluation		évaluation	

